

Collecte sur appel des encombrants et plate-forme de regroupement et de tri des objets réemployables



Roannais Agglomération

63 Rue Jean Jaures Bp 5

42311 Roanne

[Voir le site internet](#)

David Perrichon

dperrichon@roannais-agglomeration.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans son plan de mandat (2008-2012), l'agglomération roannaise s'est engagée à réorganiser la collecte des déchets ménagers, afin de rendre plus efficace le service rendu aux usagers. La réorganisation de la collecte des encombrants constituait le troisième volet de la modernisation de la gestion des déchets ménagers. Elle fait suite à la réorganisation des tournées de collecte des déchets ménagers et au redimensionnement de la déchèterie de la Villette en 2011. Le souhait était aussi d'améliorer la démarche environnementale en matière de réemploi et de valorisation des déchets. D'un autre côté, cinq structures d'insertion roannaises spécialisées dans le réemploi ont sollicité l'agglomération pour avoir accès à de nouveaux gisements d'approvisionnement. En considérant leurs besoins et en constatant le gisement important que représentent les encombrants chez les particuliers, Roannais Agglomération a remplacé depuis juillet 2012 la collecte mensuelle des encombrants au porte à porte par un service gratuit de ramassage à la demande sur rendez-vous. Ce nouveau service, réalisé par la SCIC C3R (Collecte, Réemploi et Recyclage en Roannais), assure la collecte chez les particuliers et regroupe les objets collectés sur une plateforme de tri.

La SCIC C3R, société coopérative d'intérêts collectifs, a été créée par 4 structures d'insertion et une association en concertation avec Roannais Agglomération :

- Cause Commune, porteuse de l'atelier chantier d'insertion ACORA (ressourcerie)
- Valorise, atelier chantier d'insertion
- Ajire, entreprise d'insertion
- Envie Loire, entreprise d'insertion
- Emmaüs Roanne-Mably

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Offrir un nouveau service pour que le maximum d'encombrants ait une 2ème vie. Eviter l'enfouissement des gisements d'encombrants et favoriser le réemploi et la revalorisation ;
- Contribuer à une meilleure gestion des déchets ;
- Asseoir l'activité des structures d'insertion du territoire ;
- Créer de nouveaux emplois pérennes, notamment en insertion ;
- Garantir un service de qualité et gratuit pour les usagers.

Résultats quantitatifs

L'objectif visé est de réemployer et recycler 80 % des encombrants collectés. Ce taux avoisine aujourd'hui les 89%.

Sur la 1ère année d'activité, les tonnages d'encombrants collectés proviennent à 48% des collectes sur appel et à 52% des déchèteries. Près de 60% des tonnages collectés ont été redistribués aux associations de réemploi, 29 % (bois, ferraille, ...) reviennent à la collectivité en déchèterie pour être valorisés dans les filières spécialisées et les 11 % restants non recyclables sont orientés vers l'enfouissement.

Le détail des chiffres de la première et deuxième année de fonctionnement sont disponibles dans le guide DT71 AMORCE/ADEME. Les tonnages d'encombrants réemployés avoisinent 40%.

Résultats qualitatifs

Le projet a permis de fédérer les structures partenaires et de les amener à coopérer et mutualiser leurs moyens au niveau :

- de l'immobilier avec des locaux partagés ;
- du personnel, notamment sur un poste d'encadrement et d'accompagnement socioprofessionnel ;
- des parcours d'insertion, permettant d'offrir des nouvelles opportunités et des passerelles au personnel en insertion ;
- des actions de formation et de communication qui sont menées en commun.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Septembre 2010 : appel à projet du le Grand Roanne pour gérer autrement les encombrants via une plate-forme de tri. 5 structures locales d'insertion intervenant dans le champ du recyclage des déchets ont souhaité se positionner face à cette offre de service,
- Janvier 2011 : mise en place d'un groupe de travail. Etude de faisabilité par le bureau d'études GIRUS spécialisé dans la gestion des déchets,
- 2012 : réflexion sur les aspects juridiques du projet pour trouver un modèle économique viable. L'étude a fait apparaître l'intérêt de créer une structure d'insertion pour une activité qui irait de la collecte des encombrants au réemploi pour aboutir à la création de la SCIC C3R.
- Juillet 2012 : démarrage de la nouvelle collecte sur rendez-vous.

Moyens humains

Moyens mobilisés en interne au Grand Roanne sur ce projet : 1 chef de projet rattaché à la direction développement économique + mise en place d'un comité de pilotage (élu, DG, chef de projet) et d'un comité technique au sein du service déchets ménagers (chef de service, responsable administrative, responsable déchèterie).

La mise en place du marché de collecte et de tri des encombrants a permis de consolider les structures roannaises du réemploi et de l'insertion et de créer de nouveaux postes. Au démarrage du projet, six postes en insertion, 1,5 poste d'encadrants et 0,3 ETP pour l'accompagnement professionnel ont été créés au sein de la SCIC C3R. C3R emploie actuellement 16 personnes dont 10 CDD d'insertion, 2 encadrants, 1 chargé d'accueil et de planning, 1 chargé d'accueil Apport Volontaire (depuis septembre 2014), 1 conseillère d'insertion professionnelle à temps partiel et 1 gérante soit **16 personnes au total**.

Moyens financiers

Surcoût de 2,5 % du budget déchet total (200 000 €) par rapport à l'ancienne organisation .

Moyens techniques

Un numéro vert a été créé pour gérer le service gratuit de ramassage des encombrants au domicile des particuliers sur rendez-vous. Horaires de la permanence téléphonique : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00. La demande peut également être effectuée par mail via l'adresse c3r.roanne@hotmail.fr.

Le demandeur doit indiquer à l'opérateur la liste et la quantité des objets à enlever (3m³ max/foyer). L'opérateur fixe avec le demandeur le jour et la plage horaire du rendez-vous (prévoir un créneau d'une heure). Le délai entre l'appel téléphonique et le ramassage est de 2 à 3 semaines maximum.

Le ramassage est possible de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00 du lundi au samedi. Le jour de la collecte, la présence du demandeur ou celle d'un tiers est obligatoire. Les encombrants ne doivent pas être déposés sur la voie publique. Pour chaque collecte, un bon d'enlèvement est établi.

La collecte au domicile du demandeur s'effectue au moyen d'un véhicule de type IVECO avec une équipe de 2 personnes.

Les objets sont ensuite dirigés vers la plateforme de tri et de démantèlement, rue Simone Weil à Riorges. Parmi eux, certains encombrants, comme les déchets d'équipements électriques et électroniques sont destinés à la structure Envie2Loire.

Les textiles et meubles sont orientés chez Emmaüs et quelques meubles vont chez ACORA pour subir un relooking et être transformés. Les autres déchets sont démantelés pour alimenter les filières de recyclage bois, métal, plastique...

Les usagers ne peuvent utiliser le service qu'une fois toutes les 6 semaines, soit 8 fois par an.

Objets acceptés (cf. <http://www.encombrant-roanne.com/>):

- tout encombrant dit "gros et lourd" (de grande taille, non dangereux, non toxique) de moins de 3 m³ et transportable par 2 personnes : mobilier (non solidaire du mur), électroménager débranché de toutes sources d'énergie (gaz, électricité), mobilier de jardin, divers...
- les déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, conditionnés obligatoirement dans des sacs étanches fermés d'une quantité inférieure à 0,5 m³
- les branchages inférieurs à 2m50 de long, mis en fagots et transportables par une personne (diamètre des branchages inférieur à 10 cm).

En complément des encombrants cités ci-dessus, collecte possible des :

- Pots de peinture, batteries, néons, piles, cartouches d'encre (dans la limite de 10k g par collecte),
- Vêtements, bibelots, vaisselle,
- Petits objets (potentiellement ré-employables),
- Cartons, livres...

Un caisson de réemploi est présent sur une déchèterie du territoire et la C3R se charge de son débarrasage tous les jours.

Evolutions prévues :

Ce projet a été finalisé sur un périmètre à 6 communes, 2 déchèteries et 69 000 habitants. Au 1er janvier 2013, la création de Roannais Agglomération (40 communes, 4 déchèteries et 101 405 habitants) oblige la collectivité à lancer une réflexion d'extension du projet. Le marché arrivant à échéance en mai 2016, la future consultation tiendra compte de ces réflexions.

Partenaires mobilisés

La création de la plateforme de tri a été financée par le Fonds Social Européen via la mesure d'appui au microprojet, par les associations fondatrices via leurs cotisations et par Grand Roanne Agglomération. D'autre part, l'association a reçu une aide financière de l'ADEME au titre de la prévention et de la gestion des déchets. France Active et Loire Active ont aussi accompagné la mise en place de la plateforme de tri et la MACIF ainsi que la fondation VINCI ont subventionné le projet.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Régulièrement, C3R accueille au sein de la plateforme de tri des délégations d'élus, de techniciens, de responsables associatifs issus d'autres départements, d'autres régions s'interrogeant sur l'essaimage envisageable de ce type de projet.

D'autres structures, construites sur le même modèle, ont déjà vu le jour : R3 (Bordeaux).

C3R a été intégrée dans la démarche de création d'une recyclerie au niveau du Grand Lyon (sous forme de témoignages lors d'une séance collective de travail).

La notion fédératrice de ce projet suscite un certain engouement.

Freins :

- L'organisation existante à l'échelon local : certains acteurs ne sont pas ouverts à ces nouvelles formes de coopération.
- Dimensionnement et échelle du projet : une dynamique solidaire à l'échelle micro-locale et la nécessaire dimension « industrielle » sur certains aspects.

Facteurs de réussite :

- Engagement dans une démarche de co-construction avec les acteurs : il faut une certaine synergie entre les donneurs d'ordre et les participants.
- Capacité à tisser un réseau local. Une grande détermination des acteurs est primordiale.

Difficultés rencontrées

Collecte des encombrants sur rendez-vous avec numéro vert et création d'une plate-forme de regroupement, tri et démantèlement.

Recommandations éventuelles

La pertinence de l'étude de faisabilité est primordiale afin d'identifier le plus précisément possible la qualité et la quantité du gisement d'encombrants à collecter.

Le modèle économique et le type de gouvernance sont délicats à trouver.

Prévoir un temps de réflexion long : quelques années sont nécessaires pour faire mûrir le projet.

Mots clés

REEMPLOI | RECYCLERIE | MENAGE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | COLLECTE SEPARÉE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Elsa THOMASSON

elsa.thomasson@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes